

Investissement Canada—Loi

● (1240)

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le Président, je voudrais d'abord féliciter le député qui vient de parler d'avoir proposé les motions n^{os}: 8, 12, 32, 62, 69, 74 et 75. Nous appuyons ces amendements et nous approuvons le principe qui s'en dégage. Nous trouvons inquiétant que le projet de loi proposé par le gouvernement ne fasse absolument rien pour que le processus d'examen de l'investissement étranger se déroule ouvertement et il me semble donc souhaitable que le gouvernement soutienne ces amendements de façon à ce que le Parlement surtout le public puissent exercer un droit de regard.

Cela devrait intéresser particulièrement les ministériels, car ce sont eux qui devront s'adresser au ministre quand ils seront touchés par les décisions de ce dernier pour lui demander ce qu'il est advenu des emplois, de la recherche et du développement et des investissements. Il leur répondra qu'il n'a pas d'explications à leur donner vu que la loi lui donne pleins pouvoirs. Il n'a rien à leur dire. Voilà dans quelle situation les conservateurs de l'arrière-ban se retrouveront, car ce projet de loi permet à une seule personne d'exercer les pleins pouvoirs et de s'entourer de mystère, pour contrôler quoi? Pour contrôler l'accès à l'information, qui revêt une importance primordiale tant pour moi que pour la Chambre et tous les Canadiens.

L'argument invoqué par le gouvernement quant à la nécessité de garder ces renseignements secrets ne tient pas plus que ceux invoqués par Statistique Canada lorsque cet organisme demande aux citoyens de ma circonscription leur nom, leur adresse, le montant de leur revenu et des renseignements quant à leur situation financière. Nous ne cherchons pas à connaître le bilan de l'entreprise ou à savoir si le projet est payant ou non. Nous demandons simplement au ministre d'informer le public et de nous dire si le rachat d'une entreprise présente des avantages importants pour les Canadiens. Si c'est le cas, il faut nous le dire. Dites-nous ouvertement quels sont les avantages. Dites-le aux députés, aux députés de l'arrière-ban, à tous ces bons toutous qui obéissent docilement. Dites-leur de temps en temps ce qui se passe vraiment dans leur circonscription. Dites-leur.

M. Foster: Il ne le fait jamais.

M. Gauthier: Il ne le fait jamais. Pourquoi le ferait-il? La loi ne l'y oblige pas. A nous de faciliter l'accès à l'information. Je le répète, c'est une question d'information. Qui s'agit-il de renseigner? Les députés de l'arrière-ban et les citoyens canadiens. J'entends la députée de Gatineau (M^{me} Mailly) dire que c'est acceptable. Je l'invite à se lever pour le dire.

Mme Mailly: Accessible.

M. Gauthier: Si vous croyez que c'est acceptable, pour l'amour du ciel, levez-vous pour le dire.

Mme Mailly: Accessible!

M. Gauthier: Comment ces renseignements seraient-ils accessibles à la députée de Gatineau à moins qu'elle ait ses entrées au gouvernement, ce dont je doute fort. Comment peut-elle avoir accès à ces renseignements si le ministre a le droit de les lui refuser? Qu'advient-il de son usine de pâtes et papiers? Qu'advient-il de toutes les promesses qu'elle a faites aux dernières élections sur le plan industriel? Qu'advient-il des emplois qu'elle a promis de créer? Elle ne le saura

jamais, car le ministre n'aura pas à le lui dire. Voilà ce qui va se passer.

Mme Mailly: C'est ridicule et vous le savez.

M. Gauthier: Ce n'est pas ridicule. Je parie que d'ici quelques années, cette députée dira que le ministre a été injuste envers la circonscription de Gatineau, parce qu'il n'a pas annoncé ses intentions en ce qui concerne l'investissement, la création d'emplois ainsi que la recherche et le développement qui contribuent à créer des emplois.

Mme Mailly: Vous ignorez ce qui se passe dans ma circonscription, mais moi je le sais.

M. Gauthier: J'invite la députée à faire connaître publiquement son opinion sur cette question très importante. Nous voulons que le ministre nous dise comment le gouvernement procède. Nous ne voulons pas savoir quels sont les bénéfices des entreprises ni leur situation financière. Cela ne nous intéresse pas. Nous voulons savoir ce qu'on leur a promis. Quels sont les avantages que le ministre a promis d'accorder à une société étrangère désireuse de s'établir au Canada et quels sont les avantages importants que les Canadiens obtiendront en retour? Si le gouvernement concentre ses efforts sur des investissements beaucoup plus importants, il doit accorder davantage d'attention à chacun d'entre eux. Je le répète, rien ne l'empêche de nous informer tout en gardant secrets certains renseignements concernant les bénéficiers, qui ne m'intéressent nullement. Je ne veux pas savoir si l'entreprise réalise ou non des bénéfices. Je veux savoir si elle présente des avantages pour les Canadiens.

Mme Mailly: Dans ce cas, vous vous intéressez aux bénéficiers.

M. Gauthier: Ces amendements, que je ne peux malheureusement pas tous commenter, ont ceci de commun qu'ils visent à permettre aux députés et au public d'obtenir des renseignements et j'espère que les ministériels appuieront les motions présentées ou du moins qu'ils en parleront aujourd'hui.

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, j'ai simplement quelques mots à dire au sujet des amendements à l'étude. Je voudrais m'adresser particulièrement à mes nouveaux amis, c'est-à-dire à tous les nouveaux députés conservateurs d'arrière-ban qui viennent de l'Ontario, du Québec et du reste du pays, pour leur parler des questions et des principes qui justifient ces amendements et qui se rapportent à la question du secret. Certains d'entre eux ont peut-être été libéraux autrefois, monsieur le Président.

M. Boudria: Soyez gentil.

M. Nystrom: S'ils ont suivi ce qui se passait au Parlement il y a quelques années, ils savent certainement que le parti conservateur a réclamé pendant très longtemps un gouvernement plus ouvert, reprochant au gouvernement d'agir trop en secret. Pourquoi le gouvernement Trudeau s'entourait-il de tant de secret? Pourquoi tout semblait-il confidentiel? Pourquoi la population ne pouvait-elle pas obtenir davantage de renseignements sur la façon dont le gouvernement administrait le pays? Voilà ce que nous rabâchait à satiété le parti conservateur. Vous vous souvenez sans doute que nous avons eu il y a de nombreuses années un leader parlementaire des conservateurs, très éminent, qui s'appelait Ged Baldwin et qui était originaire de Peace River. Ce dernier a présenté à maintes reprises un